

EN BREF cette semaine :

Adventices et généralités	Point sur les adventices		
<b>Epinard</b>	Limace	●	Un seul piégeage
	Noctuelle	●	Risque faible à moyen
	Pythium	●	Pertes de peuplement importantes
	Mouche des semis	●	Attaques signalées
<b>Carotte</b>	Mouche de la carotte	●	Risque moyen, localement fort
<b>Pois</b>	Pucerons	●	Attaques importantes
	Maladie	●	Nécrose racinaire, anthracnose et mildiou sur quelques parcelles
<b>Brocolis</b>	Altise	●	Risque faible
	Cécidomyie	●	Aucune capture
	Mouche du chou	●	Risque moyen, localement fort
	Pigeons	●	Dégâts signalés sur quelques parcelles

Piège à feutrine pour détecter les pontes de mouche du chou



### TOUTES CULTURES

#### Adventices : risque fort

Des levées particulièrement précoces d'adventices (habituellement de fin de printemps ou d'été) sont rapportées, en lien avec les températures exceptionnellement élevées pour ce mois d'avril. La présence de renouées persicaire et liserons, de chénopodes, d'arroche, de mercuriales, de **datura** et d'amarante est signalée dans les parcelles.



Les **méthodes alternatives** peuvent être utilisés quand les conditions pédoclimatiques sont favorables. Un **faux semis** peut par exemple être réalisé avant l'implantation de la culture pour épuiser le stock de semences d'adventices de la parcelle. Le faux-semis est possible lorsque le sol est légèrement humide et les températures suffisamment chaudes pour favoriser la levée des adventices.

Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la [note nationale](#) correspondante.

### EPINARD (4 FV à Récolte)

Dix-huit parcelles sont équipées de pièges limaces et douze de pièges à phéromones noctuelle gamma

#### Limace : risque faible

Dix-huit limaces sont enregistrées sur un piège (Elliant). Les relevés sont nuls sur l'ensemble des autres pièges.

#### Pythium (fonte des semis): risque fort

On constate toujours d'importantes pertes de plants au stade 2 FC à 4FV. Les dégâts sont parfois très marqués.

Des mesures prophylactiques peuvent être prises pour limiter les risques de fonte des semis : respecter un délai de 4-5 ans entre deux cultures d'épinard, raisonner la fumure organique, soigner la préparation de sol / éviter les tassements et **surtout éviter les semis trop profonds**.

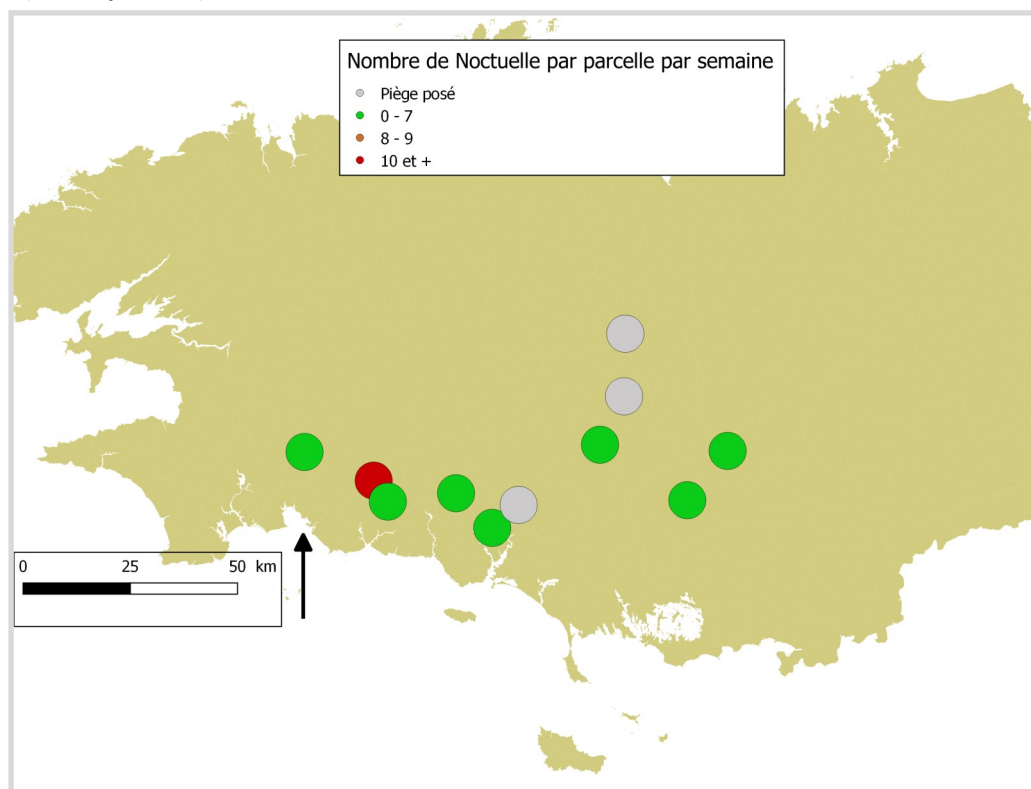
#### Mouche des semis: risque moyen

Des dégâts de mouche des semis sont en hausse, avec des pertes de densité parfois très élevées.

### EPINARD (suite)

#### Noctuelle—Autographa gamma: risque faible à moyen

Une capture moyenne de 4 noctuelles par piège est observée sur le réseau. Le nombre de noctuelles capturées augmente sur l'ensemble du réseau (1 à 6 captures), mais reste inférieur au seuil de risque de 10 noctuelles par semaine. Sauf pour une parcelle sur Bannalec (11 captures).



### CAROTTE (Levée à 5 FV)

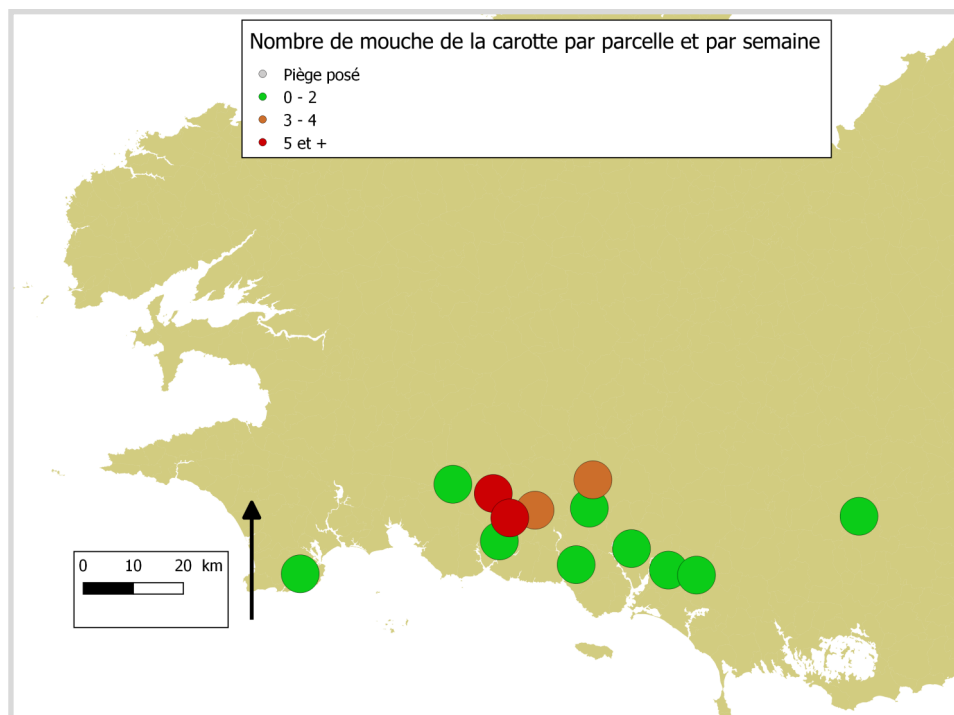
Quatorze parcelles sont équipées de pièges mouche de la carotte pour le moment et le réseau s'étoffera dans les semaines à venir.

#### Mouche de la carotte : risque moyen, localement fort

La pression est moyenne à forte dans le secteur de Quimperlé : deux parcelles dépassent le seuil de risque cette semaine (Le Trevoux et Bannalec), 1 autre parcelle est proche du seuil (4 captures à Mellac).

La pression est moindre sur le reste du réseau (0 à 3 captures).

### CAROTTE (suite)



### POIS (Semis à 8N)

#### Sitone : risque faible

Des morsures de sitone sont observées sur quelques parcelles. La pression est faible pour le moment et inférieure au seuil d'intervention.

#### Pucerons : risque fort

Des attaques importantes sont rapportées dans toute la Bretagne et jusqu'en Vendée. Ces attaques précoces peuvent être très dommageables. Les analyses de viroses sont actuellement en cours sur les pucerons piégés.

#### Maladies : risque faible à moyen

Les premiers symptômes de nécrose racinaire, d'anthracnose et de mildiou ont été signalés sur quelques parcelles semées précocement.

### BROCOLI (Reprise à 8FV)

#### Altises : risque faible

Une présence d'altise est rapportée sur quelques parcelles.

#### Cécidomyie : risque faible

Aucune cécidomyie n'a été capturée cette semaine.

### BROCOLI (suite)

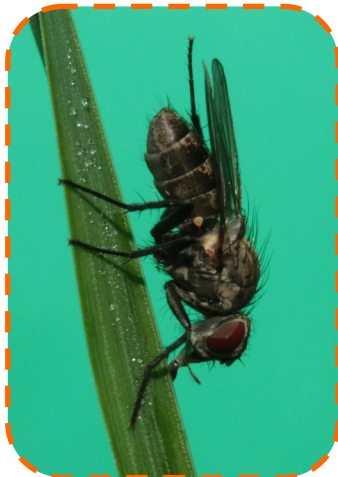
#### Mouche du chou : risque moyen à fort

Une moyenne de 1 œufs/ jour / piège est relevée sur une parcelle du Morbihan (Pluméliau). Cette valeur correspond à la valeur seuil. La présence de mouche du chou est également rapportée sur le secteur de Loudéac. Le risque de dégâts est fort sur ce secteur.

Dans le Finistère (Moëlan-sur-Mer et Melgven), la moyenne observée de 0,15 œuf est en dessous du seuil indicatif.

#### Pigeons : risque faible à moyen

Des dégâts importants sont observés sur quelques parcelles.



Mouche du chou

La mouche du chou est un diptère qui se développe uniquement sur brassicacés. L'adulte mesure 5 à 8 mm de long et est gris – noir. Après la ponte, un adulte peut émerger dans les quatre à huit semaines. L'idéal de développement de cette mouche est compris entre 15 et 20°C.

Les larves de mouche du chou impactent la culture tant sur le rendement (retard de croissance, flétrissement, perte de pieds) que sur la qualité (hétérogénéité, présence de galerie et d'asticots, pourriture). La présence de mouche dans une parcelle se détecte grâce à des feutrines posées au collet des plants où les mouches iront pondre, le seuil de risque est alors de 1 œuf / piège / jour (soit 70 œufs / semaine pour une parcelle normalement équipée).

Les facteurs de risques sont : la contiguïté des parcelles de brassicacés, des intercultures de brassicacées, un printemps chaud, un été frais ou un automne doux et les fumures organiques. Les mesures prophylactiques sont : le labour, le binage, une plantation profonde, une reprise rapide et une irrigation faible durant la ponte.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants : CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

**Direction de Publication**  
Chambre d'Agriculture de Bretagne  
Aéroport CS 57946  
29679 MORLAIX Cédex  
02 98 88 97 71  
Contact : Louis LE ROUX

**Rédaction** : UNILET  
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex  
Contacts :  
Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU  
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- **Comité de Relecture** :  
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture